

## Séance du 27 avril 2026

Sur convocation écrite adressée aux membres du Conseil Municipal le 20 avril 2026

Présents :

Le Maire : M. REICHHART Jean-Marc

Les Conseillers : BROCKLY Wilfrid – CAPOT-KLEIN Michaël – DANNENHOFFER Delphine -  
DECKER Pauline - FRANCK Jean-Jacques – GEORGE Christine - KNITTEL Jean-Paul –  
METZ Anneliese - POTIER Séverine - TSCHANTZ Théo

Absents ayant donné procuration : néant

Absents avec excuse : néant

Absents sans excuse : néant

## ORDRE DU JOUR

Secrétaire de séance : Monsieur Michaël CAPOT-KLEIN

IN EXTENSO :

- 1 Approbation du procès-verbal du 30 mars 2026
- 2 Compte Financier Unique 2025 Budget Principal
- 3 Affectation du résultat 2025 Budget Principal
- 4 Compte Financier Unique 2025 Budget Annexe Antenne Télé
- 5 Affectation du résultat 2025 Budget Annexe Antenne Télé
- 6 Vote du taux des taxes 2026
- 7 Budget Primitif 2026 Budget Principal
- 8 Budget Primitif 2026 Budget annexe Réseau Câblé
- 9 Subventions 2026 aux associations
- 10 Subventions 2026 aux élèves pour voyages scolaires
- 11 Désignation d'un correspondant Tourisme
- 12 Désignation d'un correspondant Défense
- 13 Désignation d'un correspondant Incendie et Secours
- 14 Création d'un emploi permanent à temps non complet

DIVERS :

- 1 Nettoyage de printemps
- 2 Subvention Classes Maternelles Eveil musical, Danse

- 3 Elections sénatoriales : désignation d'un délégué et de 3 suppléants
- 4 Fleurissement
- 5 Départs à la retraite

Conformément à la loi n°2019-1461 dite loi « Engagement et Proximité », le Maire a présenté aux membres du Conseil Municipal l'état présentant l'ensemble des indemnités dont bénéficient les élus siégeant au sein de leur conseil.

1/ Approbation du procès-verbal du 30 mars 2026

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir lui faire connaître ses observations éventuelles quant au procès-verbal de la séance du 30 mars 2026.

Aucune observation n'étant émise, le procès-verbal est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

2/ Compte Financier Unique 2025 Budget Principal

Le Maire présente au Conseil Municipal le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 :

Investissement Dépenses : 7 912,92  
Investissement Recettes : 3 758,78  
Solde d'exécution de l'exercice : 32 090,13  
Fonctionnement Dépenses : 111 598,18  
Fonctionnement Recettes : 211 747,43  
Résultat de l'exercice : 340 805,00

Il se retire ensuite et laisse la présidence de séance à Monsieur Jean-Paul KNITTEL.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, sous la présidence de M. KNITTEL, et en l'absence du Maire, constate la concordance des chiffres de l'ordonnateur avec ceux du comptable et

**APPROUVE** le Compte Financier Unique de l'exercice 2025.

Décision approuvée à l'unanimité.

### 3/ Affectation du résultat 2025 Budget Principal

Après le vote du Compte Financier Unique 2025 de la commune, il s'avère que les résultats cumulés se chiffrent comme suit :

Résultat d'Investissement : 32 090,13 €

Résultat de Fonctionnement : 340 805,00 €

Résultat investissement global 2024 : 32 090,13 €

Conformément à l'instruction M 57, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**AUTORISE** le Maire à affecter le résultat cumulé comme suit :

Compte 001 : 32 090,13 €

Compte 002 : 340 805,00 €

Compte 1068 : 0 €

Décision approuvée à l'unanimité.

### 4/ Compte Financier Unique 2025 Budget Annexe Antenne Télé

Le Maire présente au Conseil Municipal le Compte Financier Unique le Budget Annexe Antenne Télé de l'exercice 2025 :

Investissement Dépenses : 0,00 €

Investissement Recettes : 2 088,06 €

Solde d'exécution de l'exercice : 2 088,06 €

Fonctionnement Dépenses : 4 922,56 €

Fonctionnement Recettes : 2 499,76 €

Résultat de l'exercice : -2 422,80 €

Il se retire ensuite et laisse la présidence de séance à Monsieur Jean-Paul KNITTEL.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, sous la présidence de M. KNITTEL, et en l'absence du Maire, constate la concordance des chiffres de l'ordonnateur avec ceux du comptable et

**APPROUVE** le Compte Financier Unique Budget Annexe Antenne Télé de l'exercice 2025.

Décision approuvée à l'unanimité

**5/ Affectation du résultat 2025 Budget Annexe Réseau Câblé**

Après le vote du Compte Financier Unique 2025 du Budget Annexe Réseau Câblé,  
il s'avère que les résultats cumulés se chiffrent comme suit :

Section d'Investissement : 65 262,64 €

Section de Fonctionnement : - 34 545,91 €

Conformément à l'instruction M 4, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**AUTORISE** le Maire à affecter le résultat cumulé comme suit :

- Compte 001 : 65 262,64 €
- Compte 002 : - 34 545,91 €
- Compte 1068 : 0 €

Décision approuvée à l'unanimité

**6/ Vote du taux des taxes de la fiscalité directe locale 2026**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE** de fixer les taux 2026 :

- Taxe Foncière bâti : 26,53 %
- Taxe Foncière non bâti : 67,70 %
- Taxe d'Habitation : 12,89 %

La taxe du foncier bâti augmente très légèrement de 0,26 %, la taxe foncière non bâti de 0,66 % et la Taxe d'Habitation qui ne concerne que les résidences secondaires est augmentée de 1,97 %.

10 voix pour – 1 abstention

**7/ Budget Primitif 2026 Budget Principal**

Le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif de l'exercice 2026 se chiffrant à 491 571 € en dépenses/recettes de fonctionnement et à 82 211,24 € en dépenses/recettes d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le Budget Primitif de l'exercice 2026.

Décision approuvée à l'unanimité.

**8/ Budget Primitif 2026 : Budget Annexe Réseau Câblé**

Le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif du Budget Annexe Réseau Câblé de l'exercice 2026 se chiffrant à 40 088,96 € en dépenses/recettes de fonctionnement et à 67 350,69 € en dépenses/recettes d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le Budget Primitif du Budget Annexe Réseau Câblé de l'exercice 2026.

Décision approuvée à l'unanimité

**9/ Subventions aux associations**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE** d'accorder au Club Vosgien de Wingen sur Moder une subvention d'un montant de 400 € au titre de l'entretien des sentiers sur le ban communal.

**DECIDE** de verser à la Paroisse de Wingen sur Moder/Zittersheim une subvention d'un montant de 250 € pour participation à l'éclairage public.

**DECIDE** de verser à l'Association des Rangers de la Moselle une subvention d'un montant de 250 € pour la gestion des chats errants effectuée dans la commune.

**DECIDE** d'accorder à l'Amicale des Pêcheurs de Zittersheim une subvention d'un montant de 450 €.

**DECIDE** d'accorder à l'Association « Le P'tit Déclic-Ressourcerie » d'Ingwiller une subvention d'un montant de 100 €.

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2026.

Décision approuvée à l'unanimité

**10/ Subventions pour voyages scolaires à but éducatif**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE** d'allouer une subvention de 45 € par élève de la Commune de Zittersheim participant aux voyages à but éducatif organisés par le Collège de Wingen sur Moder, le lycée de Bouxwiller, l'Ecole Élémentaire de Wingen sur Moder ou autres.

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2026.

Décision approuvée à l'unanimité

11/ Désignation du correspondant Tourisme

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DESIGNE** Madame Pauline DECKER comme correspondant Tourisme.

Décision approuvée à l'unanimité.

12/ Désignation du correspondant Défense

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DESIGNE** Monsieur Jean-Jacques FRANCK comme correspondant Défense.

Décision approuvée à l'unanimité.

13/ Désignation du correspondant Incendie et Secours

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DESIGNE** Monsieur Michaël CAPOT-KLEIN comme correspondant Incendie et Secours.

Décision approuvée à l'unanimité.

14/ Création d'un emploi permanent à temps non complet

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE** la création d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps non complet, à raison de 7,5/35 heures à compter du 01 Juin 2026.

Cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut pas l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-14 du code général de la fonction publique.

Dans ce cas, la rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 367,

indice majoré : 366

Décision approuvée à l'unanimité.

## DIVERS

1/ Le nettoyage de printemps s'est déroulé avec succès le samedi 11 avril 2026 entre 9h et 11h. Nous remercions les bénévoles.

### 2/ Subventions classes maternelles Eveil Musical et Danse

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'école de Wingen Sur Moder demande une participation partagée entre les communes au prorata du nombre d'élèves. Trois élèves sont concernés (sur 45).

3/ La réunion du Conseil Municipal pour la désignation des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs aura lieu vendredi 5 juin 2026 à 20h à la Mairie.

4/ M Jean-Paul KNITTEL se charge de la commande des fleurs pour le fleurissement de l'été. Mesdames Delphine DANNENHOFFER et Anneliese METZ aideront à la mise en place des pots et jardinières.

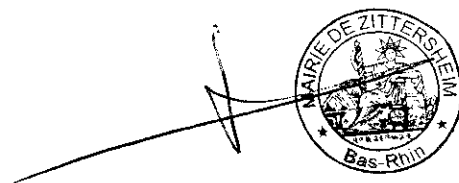
5/ Le Maire informe le Conseil Municipal qu'Emmanuelle FRANCK et Monique BURG prendront leur retraite le 01 Juin 2026.

Suivent les signatures de tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Zittersheim le 28 avril 2026

Le Maire : Jean-Marc REICHHART

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Jean-Marc REICHHART', written over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE ZITTERSHEIM' at the top and 'Bas-Rhin' at the bottom, with a central emblem depicting a landscape with a sun and a figure.